

Séance du 10 décembre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 décembre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisaut, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Monsieur UGALDE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Concert du 20 décembre 2015 à la salle Lauga – Convention de partenariat avec l'association Novae.

Dans le cadre des festivités de Noël, deux concerts seront donnés. Le premier, organisé par la commune sous l'intitulé « Noël basque/Noël russe », se déroulera le samedi 19 décembre à l'église de Sainte-Croix à 20h30, l'entrée étant gratuite. Renouvelant l'expérience d'échange entre artistes vécue en 2013, il accueillera cette fois le chœur basque Aizkoa et celui du monastère Vissoko Petrovsky de Moscou.

Né d'une proposition de Peio Serbielle, le second concert, payant de son côté, est programmé le dimanche 20 décembre à 17h00 à la salle Lauga. L'artiste travaille en effet sur une trilogie discographique sur le thème de l'identité et plus précisément « l'identité partagée ». Ainsi, après le premier album « Naiz », il présente le deuxième volet de ce triptyque, « Zara ». Les morceaux de ce deuxième album seront donc interprétés à l'occasion de ce concert que Peio Serbielle partagera avec l'artiste breton Gilles Servat, la chanteuse Maialen Errotabehere, 200 choristes du Pays Basque sous la direction de Marie-

Josée Goudard, les enfants du collège Marracq et des ikastola Zurriola de Saint-Sébastien, Kimua d'Anglet et Oihana de Bayonne. Ce concert exceptionnel viendra clôturer la journée des chorales prévue le 20 décembre dans le cadre des animations de Noël.

« Zara », c'est aussi des rencontres, des témoignages, des échanges, des invitations à apprendre avec l'Autre sous différentes formes. Ainsi, la médiathèque de Bayonne travaille avec plusieurs classes pour l'écriture de textes en français et en basque sur le thème de l'identité. Parmi les manifestations, une rencontre aura lieu à la chambre de commerce et d'industrie de Bayonne et du Pays Basque réunissant des acteurs du monde économique et des restaurateurs bayonnais proposeront le week-end des 19 et 20 décembre un menu « Zara ».

L'association Novae, qui produit le spectacle, assume les coûts de réalisation du concert et des actions liées (60 000 €) et percevra les recettes. La Ville s'engage, quant à elle, à fournir une aide technique et logistique, à promouvoir l'évènement, et à participer financièrement aux coûts de mise en œuvre à hauteur de 20 000 € TTC. La convention de partenariat ci-annexée formalise les engagements des deux parties.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention de partenariat avec l'association Novae, pour l'organisation du concert « Zara » le 20 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.